

## Communiqué de presse

Fribourg, le 12 février 2018

### Plan directeur cantonal : prise de position du PDC fribourgeois

**Le PDC s'est longuement penché sur le projet de plan directeur cantonal ; il salue l'analyse réalisée et soutient la ligne stratégique envisagée.**

Le scénario démographique semble pertinent et son interprétation permet une grande latitude dans le développement du canton. Nous souhaitons toutefois qu'une attention particulière soit portée à la **création d'emplois**, afin que la nouvelle population puisse travailler dans le canton où elle réside. Cela implique notamment des conditions cadres libérales, un soutien aux PME et des infrastructures de mobilité performantes.

#### Urbanisation

La priorité doit être donnée à une bonne transition et à une gestion expéditive des dossiers. En matière d'indice brut d'utilisation du sol (IBUS), le PDC estime que le canton de Fribourg pourrait s'inspirer de l'intéressant modèle bernois.

Hors zones urbaines et d'agglomération, et en particulier dans des contextes historiques, l'application stricte d'un IBUS de 1.0 est problématique : l'indice pur n'est qu'un aspect quantitatif et ne dit rien sur la qualité de la densification, d'où un risque pour le paysage et la cohérence lors de nouvelles constructions.

#### Mobilité

Le PDC demande une cadence de transport public à 30 minutes **sur tout le territoire** ainsi que la réalisation de pistes cyclables indépendante de la réfection des routes cantonales.

#### Espace rural et naturel

La protection accrue des surfaces d'assolement (SDA) est un point fondamental du projet, afin de répondre aux conditions de maintien des surfaces exigées par la Confédération. Les démarches effectuées dans ce sens et l'application des dispositions légales de la Confédération sont impératives, même si certains principes d'application pour la non compensation de la SDA doivent être encore mieux définis.

La définition d'objectifs des domaines alpestres à maintenir semble être une approche intéressante afin de repenser l'exploitation agricole et/ou touristique des bâtiments et d'y rendre possible des changements d'affectation. Si la proposition peut être soutenue de manière générale, la méthode doit être impérativement discutée avec les milieux concernés (agriculture, économie alpestre, tourisme).

#### Personnes de contact :

André Schoenenweid, président, 079 230 60 83  
Hubert Dafflon, chef de groupe, 079 247 23 40